

PROGRAMME	CAP
HISTOIRE	LA FRANCE DEPUIS 1789: DE L’AFFIRMATION DEMOCRATIQUE A LA COSTRUCTION EUROPEENNE
PREMIER THEME	"LA FRANCE ET LA CONSTRUCTION EUROPEENNE DEPUIS 1950"
PROPOSITION D'ADAPTATION	Les Pays et Territoires d’Outre-Mer (PTOM) ont pour leur part un statut particulier de « territoires associés » dans lequel le droit communautaire s’applique de façon distincte. (rajout) <i>" La Nouvelle-Calédonie dans la construction européenne"</i>

Notions et mots-clés	Union européenne, PTOM, "territoire associé", FED
Capacités travaillées	- Réaliser un croquis pour localiser les PTOM. - Construire une frise chronologique montrant l'évolution du statut de la NC et ses relations avec l'Union européenne.
Repères	- 1957: Traité de Rome. - 1998: Accord de Nouméa. - 1999: Loi organique.
Problématiques possibles	- Pourquoi et comment la Nouvelle-Calédonie a-t-elle été associée au processus de construction européenne ? - Quels liens la Nouvelle-Calédonie, au cours de son évolution statutaire, a-t-elle tissés avec l'Union européenne ? - Quelle a été la place de la Nouvelle-Calédonie au sein de la construction européenne ? - La Nouvelle-Calédonie et l' Union européenne, deux territoires en mutation depuis 1950 ? - La Nouvelle-Calédonie et l'Union européenne, une construction commune ?

- Document de lancement: une photographie de la façade du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, au sommet de laquelle flotte le drapeau européen.

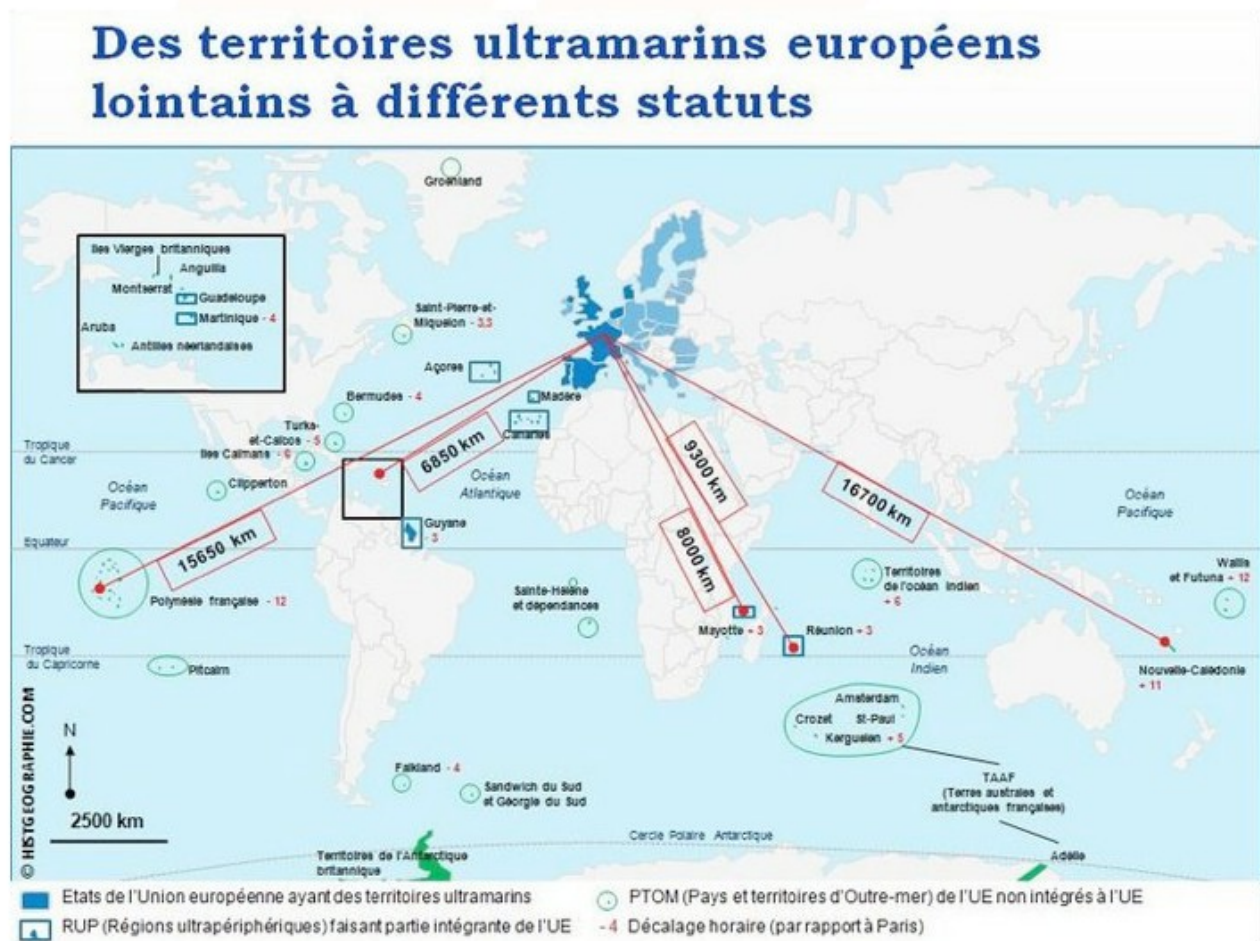


I. PROPOSITION DE DEMARCHE :

* Première partie : L'Union européenne hors d'Europe :

1) Localisation :

- Document 1 : L'outre-mer européen :



2) RUP et PTOM, définitions:

- Document 2 : L'outre-mer européen, 34 territoires reliés à l'Union européenne

Les outre-mer français sont répartis sur 12 territoires : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres Australes et Antarctiques Françaises et les îles de Wallis-et-Futuna, soit près de 2,6 millions d'habitants, dont 1,2 millions de jeunes.

Ces territoires géographiquement éloignés de l'Europe ont une histoire commune avec le continent et des liens institutionnels qui les rattachent à la République française.

Chaque territoire a sa particularité : les modes de peuplement, les économies, la population ou encore l'organisation administrative divergent d'un territoire à l'autre. Ils ont cependant en commun un certain nombre de potentialités économiques : croissance "bleue" (secteurs marins et maritimes), croissance "verte" (qui tient mieux compte de la limitation des ressources), énergies renouvelables, tourisme, biodiversité ou encore lutte contre le changement climatique.

L'Union européenne différencie ces territoires selon deux statuts :

Régions ultrapériphériques (RUP) pour la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion, Mayotte et Saint-Martin. Les îles portugaises des Açores et Madère et les îles espagnoles des Canaries sont également dans cette catégorie. Comme les autres régions européennes, celles-ci sont soumises au droit européen, qui prend toutefois en compte leurs spécificités.

Pays et territoires d'outre-mer (PTOM) pour La Nouvelle-Calédonie, La Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres Australes et Antarctiques Françaises et les îles de Wallis-et-Futuna. 19 autres PTOM font également partie de ce groupe de pays associés qui relèvent constitutionnellement du Danemark (1), des Pays-Bas (6) et du Royaume-Uni (12). Dépendants des États membres de l'UE, les PTOM ne font toutefois pas partie intégrante de l'Union européenne.

Source : <https://www.touteurope.eu/actualite/l-outre-mer-europeen-34-territoires-relies-a-l-union-europeenne.html>

*** Deuxième partie : La Nouvelle-Calédonie associée à l'Union européenne en tant que PTOM :**

1) La Nouvelle-Calédonie, une collectivité à statut particulier au sein de la République française, elle-même membre de l'Union européenne => Rappel du premier thème: les évolutions institutionnelles de la Nouvelle-Calédonie depuis 1946.

2) La Nouvelle-Calédonie associée à l'Union européenne en tant que PTOM :

- Document 3: Le régime d'association défini par le Traité de Rome de 1957 :

Le but de l'association est la promotion du développement économique et social des pays et territoires, et l'établissement de relations économiques étroites entre eux et la Communauté dans son ensemble.

Conformément aux principes énoncés dans le préambule du présent traité, l'association doit en premier lieu permettre de favoriser les intérêts des habitants de ces pays et territoires et leur prospérité, de manière à les conduire au développement économique, social et culturel qu'ils attendent.

Source: <http://www.affaires-publiques.org/textof/TCE/182.htm>

- Document 4 : Des dispositions particulières pour la Nouvelle-Calédonie depuis l'Accord de Nouméa :

Article 30

Le président du gouvernement et, le cas échéant, les présidents des assemblées de province, ou leurs représentants, sont associés ou participent, au sein de la délégation française, aux négociations avec l'Union européenne et la Communauté européenne relatives aux relations entre la Nouvelle-Calédonie et ces dernières.

Le président du gouvernement peut demander à l'Etat de prendre l'initiative de négociations avec l'Union européenne et la Communauté européenne en vue d'obtenir des mesures spécifiques, utiles au développement de la Nouvelle-Calédonie.

Article 31

La Nouvelle-Calédonie peut, avec l'accord des autorités de la République, être membre, membre associé d'organisations internationales ou observateur auprès de celles-ci. Elle y est représentée par le président du gouvernement ou son représentant. Elle peut disposer d'une représentation auprès de la Communauté européenne. Les autorités de la République sont informées des organisations internationales, y compris la Communauté européenne, auprès desquelles la Nouvelle-Calédonie est représentée.

Source: <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.docidTexte=JORFTEXT000000393606#LEGISCTA000006135446>

3) Les effets pour la Nouvelle-Calédonie et ses habitants du régime d'association :

- Document 5: Les aides financières du Fond Européen pour le Développement (FED) depuis 1986 :

Aides européennes aux PTOM français [2]						
	VI ^e FED (1986-1990)	VII ^e FED (1991-1995)	VIII ^e FED (1996-2000)	IX ^e FED (2000-2007)	X ^e FED (2008-2013)	XI ^e FED (2014-2020)
	Dotation	Dotation	Dotation	Total disponible	Dotation	Dotation
Mayotte	567	800	1 193	2 903	2 735	/// (b)
Nouvelle-Calédonie	937	1 492	1 885	3 604 (a)	2 364	3 556
Polynésie française	985	1 563	1 683	2 069	2 362	3 568
Saint-Pierre-et-Miquelon	409	358	477	1 529	2 475	3 138
Terres Australes et Antarctiques Françaises (c)	36	36	-	-	-	-
Wallis et Futuna	448	549	764	2 003	1 968	2 339

(a) Dotation initiale du IX^e FED + transferts des FED précédents.
(b) Mayotte n'est plus un PTOM mais une Région ultrapériphérique de l'Union Européenne depuis le 1^{er} janvier 2014.
(c) Elles bénéficient du FED régional et non du FED territorial.

Unité : million de F.CFP

- Source : TEC 2016, isee.nc.

- Document 6 : Des réalisations concrètes qui ont accompagné la construction du territoire :



- Source : <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/2014/05/23/quels-sont-les-projets-realises-en-nouvelle-caledonie-grace-l-aide-europeenne-154991.html>

(A compléter éventuellement avec le document ci-dessous extrait du TEC 2016 de l'ISEE.)

Secteurs aidés et projets achevés ou en cours soutenus par l'Union Européenne en Nouvelle-Calédonie depuis 2007 [2]

Secteur concerné	Intitulé du programme
Environnement-biodiversité-développement durable	Instrument de coopération au développement BEST 2.0 (LIFE) Action préparatoire BEST (PACIOCEA, BEST III-NC, GREEN, CORAIL) ENRTP (BirdLife Pacifique) Projet INTEGRE (X ^e FED régional)
Culture	Europe Créative
Emploi et insertion professionnelle	XI ^e FED au titre de l'enveloppe du FED territorial allouée à la Nouvelle-Calédonie
Formation professionnelle	X ^e FED au titre de l'enveloppe du FED territorial allouée à la Nouvelle-Calédonie
Education et formation	Erasmus+ Education et formation tout au long de la vie (Erasmus, Grundvig)
Jeunesse	Jeunesse en Action (Service Volontaire Européen)
Recherche et innovation	Horizon 2020, COSME 6 ^e et 7 ^e PCRD Stratégies Territoriales de l'Innovation (X ^e FED)
Santé	Aide financière de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour la construction du Médipôle

- Document 7 : Une citoyenneté :



- Source: nouvelle-calédonie.travel.

- Document 8 : Vidéo bilan "L'Europe en 407 îles", interview de J.C GAY (<https://www.youtube.com/watch?v=akEnsrFORVY>)

*** Conclusion : La question du maintien ou non de ces relations avec l'Union européenne ?**

II. LIENS UTILES :

- Le site officiel de l'Union européenne, en particulier la page de la Délégation de l'Union européenne pour le Pacifique : https://eeas.europa.eu/delegations/fiji_en/65044/L%27Union%20europ%C3%A9enne%20%C3%A0%20vos%20c%C3%B4t%C3%A9s%20-%20Nouvelle-Cal%C3%A9donie

- Le site du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : <https://gouv.nc/>

- Le site de l'ISEE : isee.nc.